

CHARGE·E DE MISSION

Accompagnement des professionnels de santé à l'installation en MSP

Présentation de l'association

La Fédération des Maisons de santé d'Ile-de-France (FémasIF) a été créée en 2010 à l'initiative de professionnels de santé exerçant en maisons de santé. C'est une association membre de la Fédération nationale des maisons et pôles de santé, AVECsanté. Elle est administrée par des professionnels de santé qui souhaitent promouvoir l'exercice coordonné et regroupé, dans le but de faciliter le travail en équipe et d'optimiser le parcours de santé du patient.

Les missions de la FémasIF sont :

- La promotion de l'exercice pluriprofessionnel coordonné en soins primaires, L'accompagnement à la structuration de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et à leur développement,
- La promotion d'actions de santé publique au sein des MSP et d'actions impliquant les usagers,
- L'organisation de partages d'expériences, la capitalisation et la valorisation des projets portés par les MSP
- La représentation des MSP auprès des différents acteurs institutionnels au niveau de la région.
- La promotion de la formation pluriprofessionnelle,
- L'accompagnement à la dynamique d'équipe et l'intégration de nouveaux métiers (coordinateurs, IPA également),
- L'accompagnement au changement à travers diverses expérimentations, mais aussi la mise en place de démarches qualité, de pratiques d'auto-évaluation.

Missions et activités du chargé.e de mission

Sous la supervision hiérarchique du coordinateur régional de l'Association, la/le chargé·e de mission réalise les missions suivantes :

Mission 1 : Accompagner les équipes de professionnels dans leur exercice en MSP

- Accompagner la création de MSP sur les territoires en proposant une expertise méthodologique
- Proposer des conseils personnalisés sur le montage juridique, financier, administratif d'un projet de MSP

- Proposer des ateliers collectifs d'entraide et de partage d'expériences
- Proposer des conseils en méthodologie de projet sur les champs de l'exercice coordonné, du travail en équipe pluriprofessionnelle et des nouveaux métiers (assistants médicaux, médiateurs, coordinateurs...)
- Accompagner les MSP dans leurs évolutions et à la mise en œuvre de leur contrat ACI
- Piloter une expérimentation d'un programme d'accompagnement au montage de MSP

Mission 2 : Promouvoir et développer la formation pluriprofessionnelle initiale

- Recenser les structures d'enseignement supérieur des secteurs sanitaires (universités, DMG, IFSI, écoles de kinés ou paramédicaux) souhaitant inclure un module d'information sur l'exercice en MSP
- Développer des partenariats avec ces structures
- Organiser et réaliser des interventions sur l'exercice coordonné dans ces structures
- Aider les équipes de MSP à accueillir des stagiaires dans leurs structures

Mission 3 : Co-pilotage de la formation des coordinateurs de MSP : PACTE (EHESP)

- Suivre la formation de l'EHESP pour devenir formateur relais
- Organiser et animer avec 2 membres du CA les sessions de formation PACTE MSP pour les coordinateurs d'Île-de-France
- Accompagner les coordinateurs et suivre leurs travaux tout au long de leur formation
- Informer régulièrement le COPIL régional sur le déroulé des séminaires et contribuer aux modalités d'évaluation régionale

Mission 4 : Contribution à la vie associative

- Assurer les interfaces nécessaires avec les partenaires, les tutelles et les acteurs régionaux et locaux.
- Participer à l'organisation événementielle de la structure (webinaires, une journée régionale annuelle, ...)
- Participer à la rédaction des rapports d'activités, protocoles de fonctionnement, guides
- Participer aux groupes de travail de la fédération nationale AVECsanté
- Participer aux groupes de travail de l'ARS
- Rédiger des comptes rendus et des supports de communication en lien avec ses missions
- Participer à la conception à et à l'analyse de résultats d'enquêtes de la FémasIF

Aptitudes demandées :

Compétences et connaissances :

- Méthodologie et conduite de projet
- Compétences rédactionnelles et de synthèse
- Connaissance souhaitée des politiques de santé, des acteurs de santé dont les libéraux et des structures d'exercice coordonné (MSP).
- Connaissances souhaitées dans le domaine de la formation/pédagogie

Savoir-faire :

- Définir des objectifs, mettre en place des outils de suivi, d'évaluation et d'aide à la décision,
- Travailler en transversalité et en mode projet,
- Animer des ateliers et réunions,
- Maîtriser les outils bureautiques.

Savoir-être :

- Rigueur,
- Excellent sens relationnel,
- aisance à la prise de parole en public,
- Respect des délais et sens de l'organisation,
- Goût du travail en partenariat et en équipe.

Qualification souhaitée

- Bac +4/5, (en santé publique, sciences humaines et sociales, politiques de santé, etc.)
- Expérience souhaitée dans le champ de la santé publique, en lien avec des professionnels de santé libéraux de préférence.

Éléments complémentaires

Nature du contrat

- CDI à pourvoir dès que possible, 38h30 hebdomadaires,
- Salaire brut annuel compris entre 33600 € et 38400 € selon le profil et l'expérience, prime annuelle
- Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987 (IDCC 1486)
- Lieu de travail : 53 quai de Seine, Paris 19^{ème} (télétravail sur la base de 2 jours par semaine)

- Déplacements en Ile-de-France, réunions ponctuelles en soirées
- Prise en charge du pass Navigo à 75%, Tickets restaurant, mutuelle et 20 Jours de RTT

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à
vaina.bloch@femasif.fr.

Premier retour aux candidat·es à partir du 9 septembre.

Date limite de candidature le 14 septembre.